

ASSOCIATION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS DES PORTS DE CLOHARS-CARNOËT (APPPC-C)

Le 25 mars 2015

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Cher ami plaisancier,

L'assemblée générale ordinaire de notre association se tiendra le dimanche **26 avril 2015** à partir de 10 heures à la **maison des associations de Saint-Jacques** en Clohars-Carnoët.

1. - Accueil et règlement des cotisations à partir de 9 heures 30.

Afin d'éviter l'encombrement et de respecter la ponctualité nécessaire au bon déroulement de la réunion, il est demandé à celles et à ceux qui le peuvent de ne pas attendre la date de l'assemblée générale pour se procurer leur carte d'adhérent. Les cartes sont délivrées dans les points suivants :

- à la quincaillerie Joliff au bourg de Clohars ;
- chez Alain Petit, rue de Porsguern au Pouldu ;
- à la coopérative maritime de Doëlan.

Le montant de la cotisation est précisé dans le bulletin joint. Le règlement est effectué de préférence par chèque bancaire.

Pour être éligible et participer aux votes, il est indispensable d'être à jour de sa cotisation.

#### 2. - Ouverture de l'assemblée à 10 heures.

2.1. – Renouvellement du mandat des membres sortants du conseil d'administration (le CA compte de 16 à 23 membres)

Le conseil d'administration demande aux membres de l'association qui désireraient en faire partie de bien vouloir se faire connaître. À cet effet, ils rempliront le bulletin de candidature ci-joint et le retourneront avant le 15 avril à l'Apppc-c (adresse postale indiquée en bas de page).

Le mandat des membres suivants sera à renouveler : Alain Petit, Philippe Tanguy, Georges Brangoulo, Georges Coadic, Michel Drénou, Hervé Guillemot, Jean-Pierre Jégou, Yves Joliff, Désiré Le Garrec, Jean-Bernard Toulemonde. Je les remercie et je souhaite qu'ils sollicitent le renouvellement de leur mandat. Je les invite donc à remplir le bulletin de candidature ci-joint.

### 2.2.- Participation aux votes.

Tous les membres de l'association des pêcheurs plaisanciers des ports de Clohars-Carnoët sont conviés à l'assemblée. Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront participer aux votes. Les personnes empêchées peuvent établir une procuration et la faire parvenir dès que possible à l'adresse de l'Apppc-c.

## 3.- Ordre du jour et déroulement de la réunion.

10 heures : ouverture de l'assemblée générale par Marc Cornil, président :

- présentation du rapport moral (président) ;
- présentation des comptes (Philippe Tanguy);
- élection du conseil d'administration ;
- désignation des commissaires aux comptes ;
- questions diverses (actualité);
- remise des permis aux lauréats de la session 2014-2015.

Le quitus sera demandé après chaque rapport. Des résolutions peuvent être soumises au vote.

Intervention des représentants de la municipalité.

Intervention d'un représentant de la SNSM (sécurité en mer) ;

Clôture de l'assemblée générale par le président.

Vin d'honneur.

Marc Cornil Président de l'Apppc-c

# ASSOCIATION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS DES PORTS DE CLOHARS-CARNOËT

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2015

POUVOIR
Je soussigné (e): M. ou Mme (nom et prénom).:
Adresse :
jour de mes cotisations, donne pouvoir à :(1)
M. ou Mme (nom et prénom) (1)
11. Ou value (nom et prenom) (1)
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2015.
Àle
Signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir"
m to the state of the Colonian and the state of the state
(1) éventuellement laisser en blanc. Ces bulletins seront répartis entre les membres du C.A.
ACTE DE CANDIDATURE - Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2015
Je soussigné : M. ou Mme (nom et prénom) :
Adresse:
Ville:Code postal:
Membre de l'APPPC-C depuis plus de 10 mois au 26 avril 2015, et à jour de mes cotisations, déclare ma candidature
comme membre du conseil d'administration.
1
Àle
(signature)
RÈGLEMENT DE LA COTISATION 2015 – APPPC-C.
1 Ci-joint un chèque de 27 € représentant le montant de mon adhésion à l'APPPC-C, ainsi qu'à la fédération
nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF). Je recevrai la revue « Pêche-Plaisance »
aux périodes de parution (1).
2 Ci-joint un chèque de 13 € représentant le montant de mon adhésion à l'APPPC-C uniquement (1).
2 CI-Joint difference de 13 e representant le montant de mon adhesion à 1711-17 e e antiquement (2).
Nom, et prénom :
Adresse:
Ville:
Adresse électronique :
(1) En fin d'année un reçu vous sera remis pour vous permettre de bénéficier d'une réduction de votre

impôt sur le revenu de 60% du montant de la cotisation.